

DEVIS : DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Prestation	MISSION D'AUDIT ET D'ASSISTANCE A LA PASSATION DES MARCHES D'ASSURANCES
-------------------	--

Acheteur Public	GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE CORBAS ET CCAS DE CORBAS
------------------------	---

Candidat	SIGMA-RISK
-----------------	-------------------

NATURE DE LA PRESTATION	PRIX HT	TVA 20%	PRIX TTC
Phase 1 : AUDIT DES CONTRATS EXISTANTS ET ANALYSE DES BESOINS et de LA SINISTRALITE dont réunion de cadrage en Visio conférence et présentation de l'audit en présentiel.	900 €	180 €	1 080 €
Phase 2 : REDACTION DU DCE, PRECONISATIONS , présentation échanges en visioconférence	600 €	120 €	840 €
Phase 3 : ASSISTANCE A LA PASSATION, RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET SA PRESENTATION en présentiel ATTRIBUTION DES MARCHES D'ASSURANCE	900 €	180 €	1 200 €
Assistance à la mise en place des contrats	Inclus dans la mission		
TOTAL PRIX HT/TTC FORFAITAIRE	2 400 €	480 €	2 880 €

Ce devis est tous frais inclus. Il comprend 2 réunions sur place avec les déplacements + autant de réunions téléphoniques ou visio que nécessaire

Établi le 19/05/2023 par	M François MARECHAL, Président de SIGMARISK
---------------------------------	---

Cachet et signature

SIGMA RISK
 SAS 2B2C Conseils
 50, allée des hauts de chaffaud
 01330 VILLARS LES DOMBES
 RCS Bourg en Bresse 752 363 705
 ORIAS 12068240
 TVA 67 752 363 705



François MARECHAL

Tel : 07.86.39.96.99 marechal.sigmarisk@icloud.com/

Siège social : 50 allée des Hauts de Chaffaud 01330 Villars les Dombes

SIGMA RISK / 2B2C Conseils SAS au capital de 10 000 € - 752363705 RCS Bourg en Bresse - 12068240 ORIAS - NAF 6622Z - SIRET 75236370500019 - TVA FR67752363705 - exerçant dans le cas présent dans le cadre des articles L521-2-II-1-c & L521-2-II-2-a du Code des Assurances - n'étant pas autorisée à encaisser de fonds destiné à payer/rembourser des primes/cotisations d'assurance ou à l'indemnisation d'un préjudice/sinistre. Assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L.512-6 R.512-14 & A.512-4 du Code des Assurances - Profession réglementée par les articles 4 & 10 de l'ordonnance 2018-361 du 16/05/2018 ainsi que par l'article 59 de la Loi n° 71-1130 du 31/12/1971 - sous le contrôle de l'ACPR 4 Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS CEDEX 09 - inscription au registre unique tenu par l'ORIAS vérifiable sur www.orias.fr - Procédure de réclamation : courtet.sigmarisk@me.com - recours au processus de médiation : lemediateur@cnskra.fr - Siège social 50 allée des Hauts de Chaffaud 01330 Villars les Dombes - Bureau du Sud : 8 rue de coquillons 34130 Lansargues